

## **Charte pour un projet d'habitat groupé écologique : Les Voisins Terre Pelle pour « Une nouvelle manière de vivre ensemble »**

Nous sommes réuni-e-s par une même envie de créer un type d'habitat plus respectueux de l'environnement et de tendre vers une nouvelle manière de vivre ensemble.

Le groupe s'engage dans une démarche d'autopromotion où les futurs habitants sont collectivement décisionnaires de la totalité du processus d'aménagement et de construction.

Notre projet, basé sur une citoyenneté plus respectueuse et responsable, aspire à favoriser le partage des richesses humaines et matérielles dans une volonté d'ouverture et d'échange.

### **Une vie sociale conviviale et solidaire**

Chaque foyer disposera de son habitat privé dans le respect de l'intimité de chacun. Des biens et des espaces définis d'intérêt collectif par le groupe seront mutualisés : verger, potager, salle commune, chambre d'amis, bibliothèque, salle de jeux pour enfants, buanderie, atelier de bricolage ...

Afin d'avoir un fonctionnement démocratique, nous prenons autant que faire se peut les décisions au consensus. L'écoute mutuelle, la communication bienveillante et des réunions de régulation doivent permettre des relations humaines apaisées nourries de confiance, de partage et d'échange.

Le groupe aspire à une mixité sociale et générationnelle, ce qui induit un voisinage actif, solidaire et responsable. Nous souhaitons aussi permettre aux enfants de prendre des initiatives dans la gestion de la vie quotidienne.

Notre projet se veut ouvert sur le quartier. Par exemple, l'aménagement paysager peut inclure des zones semi-publiques. Nous envisageons aussi de créer avec les habitant-e-s du quartier et les sympathisant-e-s des moments d'échanges et des ateliers divers, et de favoriser l'enrichissement et l'épanouissement personnel.

### **Un projet respectueux de l'environnement**

Nous souhaitons limiter notre emprise au sol en densifiant les constructions (maisons mitoyennes) et en réduisant la voirie (parking en bordure du hameau) sur notre terrain afin de laisser place au maximum à l'écosystème existant. De plus, notre proximité de la ville et des services doit limiter les déplacements périurbains et favoriser les transports doux et/ou en commun.

Notre habitat sera économe en énergie grâce à une conception bioclimatique. Nous donnerons la priorité

aux matériaux locaux et aux énergies renouvelables tout en nous attachant à une harmonie entre les bâtis et l'environnement.

Enfin, nous cultiverons ensemble un jardin-potager et un verger afin de tendre vers une autonomie alimentaire et de renouer des liens privilégiés avec la nature et la terre.

### **Une économie coopérative**

Construire ensemble nous permettra de réduire les coûts de constructions et d'améliorer les prestations bâties. De plus la mutualisation des biens et des espaces communs offrira davantage de services pour un même budget.

Dans un souci de transparence, les budgets personnels (dédiés à l'espace privatif de chaque foyer) et communs (dédiés aux parties et matériels communs) seront dissociés.

Enfin, le protocole de sortie devra permettre à chacun-e de retrouver son capital financier tout en évitant la spéculation immobilière.